Municipalité de
N.-D.-Aux.-de-Buckland
Une montagne de paysages !

www.buckland.qc.ca
info@buckland.qc.ca
Tél.: 418 789-3119

# Le vent du sud

Novembre 2026

La date de tombée pour remise des articles : 17 novembre 2026



# À ne pas manquer
## NOVEMBRE

Séance du conseil municipal lundi 2 novembre
Centre Simone-Laflamme 20h




Réunion de
la Régie Incendie
Bellechasse-Sud (RIBS)
mercredi 11 novembre 19h30
à la salle du conseil







11 novembre
jour du
souvenir

Samedi 21 novembre
Souper dansant
de la Fadoq






# RÉALISATIONS DE VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Votre conseil municipal, dans un souci de transparence, vous présente une liste des dossiers où les élus se sont impliqués directement et indirectement depuis leur élection en novembre 2025. Le maire vous rappelle qu'il est possible de le rencontrer, avec une partie ou la totalité du conseil, sur rendez-vous les samedis aux bureaux de la municipalité. Vous devez simplement communiquer le sujet de la rencontre et vos disponibilités à la réception et nous vous confirmerons la date et l'heure du rendez-vous.

## ADMINISTRATION

**- Élaboration du budget 2025-2026 (Terminé)**

**- Scission des ressources humaines avec Saint-Philémon (Terminé) :**

- Embauche de :
  - Benoît Laflamme comme responsable des travaux publics.
  - Maryse Corriveau pour la comptabilité.
  - Vincent Laflamme comme employé des travaux publics.
  - Claude Lacerte pour l'entretien des bâtiments et autres tâches.
  - Divers responsables pour l'entretien de la patinoire et de la déchèterie.
- Promotion d'Elizabeth Fournier comme adjointe administrative.
- Contrat à SM-Eau Expert pour les analyses et l'opération des systèmes de l'eau potable et des égouts et donner un soutien technique pour l'entretien des conduites d'aqueduc et des bornes-fontaines.

## IMPLICATIONS PARTICULIÈRES DU MAIRE

- Présences et implications à la MRC (conseil des maires, comité de la cycloroute, comité du projet signature) et à la Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS).
- Diverses rencontres citoyennes pour leurs dossiers personnels.

## POMPIER ET PREMIERS RÉPONDANTS

### RIBS (En réalisation)

- Implication pour consolider les ententes avec la RIBS (transfert des véhicules, achats de nouveaux respirateurs autonomes pour les pompiers, achat d'un véhicule pour déplacer le SUMI)

### Appentis au garage municipal (En réalisation)

- Ajout d'un appentis au garage municipal pour recevoir le SUMI (remorque, VTT et équipements divers du Service d'Urgence en Milieux Isolés) de la MRC de Bellechasse, bâtiment largement subventionné qui demeurera la propriété de la municipalité, en partenariat avec la RIBS.

### Premiers répondants

- Un nouveau membre formé complètement cette année.
- Nouvelle entente avec Santé Québec pour le financement du service.
- Renouvellement de matériel de secours.

## VOIRIE

Adopter un nouveau règlement pour l'installation des ponceaux d'entrées. (Réalisé)

Réparation partielle du ruisseau face à la caserne des pompiers. (Réalisé)

### Rang Ville-Marie : (En réalisation)

- Réaliser les phases 2 et 3 (remplacement de 2 ponceaux, correction du profil de la route, reprofilage des fossés et pavage sur 3,86 km) simultanément en 2026.
- Ajouter des clauses au devis pour le maintien de la circulation, statuer la largeur de l'assiette du chemin final, les pentes des fossés, le type de pavage, etc.

### Rang St-Jean-Baptiste (En réalisation)

- Arpentage des limites du rang. (Réalisé)
- Nivellement du rang au complet. (Réalisé)
- Débroussaillage. (En cours)
- Valider les ponceaux à remplacer ou ajouter. (En cours)
- Creusage des fossés sur une partie du rang et changement d'un ponceau. (Réalisé)
- Rechargement à partir des matériaux d'excavation du rang Ville-Marie, sans frais supplémentaire. (À venir)

### Rang St-Thomas (En réalisation).

- Remplacement d'un ponceau dans la section du Fer à Cheval, emporté par les crues printanières. (Réalisé)
- Réparation importante de bris causés par les pluies majeures du printemps 2026, nivellement des assiettes des rangs, recreusage de sections de fossés et rechargement sur de longues portions de ces rangs. (Réalisé)
- Récupération gratuite des matériaux de planage de la rue Principale pour une consolidation du Fer à cheval pour minimiser l'érosion dans les fortes pentes. (Réalisé)

### Rang Saint-Louis

- Réparation des dégâts causés par la fonte rapide des neiges au printemps 2026. (Réalisé)
- Correction et enrochement de certaines sections du rang pour stabiliser les fossés. (Réalisé)
- Rencontre avec certains citoyens pour discuter de solutions permanentes aux problématiques de gestion des eaux du rang. (Réalisé)
- Mandat d'ingénierie pour analyser le drainage dans la section la plus problématique du rang. (En cours)

### Rue Principale (route 216) (En réalisation)

- Diverses rencontres avec le MTMD pour minimiser les impacts sur la circulation lors des travaux de la réfection de la route principale.

**Plan de Gestion des Actifs en eau (Terminé)**

- Rencontre avec la firme Tetra Tech pour l'élaboration d'un rapport pour l'inventaire des conduites, égout sanitaire et aqueduc, et l'élaboration d'un plan d'entretien sur 10 ans pour en conserver la pérennité.

**Intersection rue Principale (route 216) et rang St-Roch (route 279) (En réalisation)**

- Demande au ministère des Transports une étude pour sécuriser cette intersection, pour résultat :

• Panneau d'arrêt sur la route 279 à l'intersection de la route 216 : le Ministère ajoutera un feu clignotant rouge au-dessus du panneau en 2027.

- • Ajouter d'un panneau jaune avec flèche directionnelle face au 4028 rue Principale. (Réalisé)
- • Une attention particulière sera portée pour déneiger plus fréquemment les triangles de visibilité au carrefour. (À venir)
- • Augmenter la dimension du panneau de 50 km/h sur la route 216 en direction Est (en provenance de St-Nazaire). (Réalisé)
- • Autorisation à la municipalité pour installer des feux clignotants sur les panneaux jaunes de signal avancé de limite de vitesse aux trois approches de la zone à 50 Km/h sur les routes 216 et 279. (À venir en 2027).
- • Installation de radar pédagogique face à l'adresse 4006 rue Principale. (En fonction)
- • Demande au ministère pour une zone tampon de 70 km/h avant l'arrivée dans la zone de 50 km/h.

**POLITIQUES, LOISIRS, COMMUNAUTAIRE**

- Implication sur le comité Famille-Ainé et production de la politique famille-aînés. (En cours)
- Réparation des estrades pour le baseball (Réalisé)
- Réparation du chalet des sports. (En cours)
- Amélioration des terrains et équipements pour les loisirs, comme les terrains de picklelball, amélioration de la cuisine (demande de subvention envoyée), installation du système de son au Chalet des Sports, etc. (Réalisé)
- Décision sur les achats, remplacement ou réparation des équipements de la municipalité. (Réalisé)
- Rafraichir l'état des clôtures au terrain de balle avec l'aide des citoyens bénévoles. (Réalisé)
- Participation au 5 à 7 des Bucklandais au profit du service de garde. (Réalisé)
- Support administratif au Carnaval. (Réalisé)
- Fournir le centre Simone-Laflamme à divers comités pour aider à la réalisation de leurs activités. (Réalisé)
- Changer les barrières pour l'accès à l'écocentre. (Réalisé)
- Modification du panneau hommage "Centre Simone-Laflamme" et son raccordement électrique. (Réalisé)
- Remplacer les luminaires de plusieurs bâtiments de la municipalité par des luminaires au DEL. (Réalisé)
- Rencontre avec la FADOQ pour le réaménagement de leur local et du bar. (Réalisé)
- Aide logistique au déroulement de la Buckland sur gravelle. (Réalisé)

**URBANISME**

**Changements réglementaires**

- Changement de règlement pour ajout de conteneur dans le périmètre urbain selon certaines conditions. (Réalisé)
- Adoption d'une mise à jour des règlements d'urbanisme. (Réalisé)
- Modification du règlement pour permettre la construction du garage pour l'entretien de la niveleuse pour les sentiers de quad. (Réalisé)
- Implication pour empêcher une possible ligne électrique de haute-tension et un nouveau parc éolien sur le territoire. (Réalisé)
- Ajustement du périmètre urbain. (Réalisé)

**Maison incendiée dans le village. (Terminé)**

- Négociation avec les anciens propriétaires pour le transfert de propriété à la municipalité.
- Décontamination du terrain.
- Vente du terrain.

**Nouveaux développements**

**1. Développement Nadeau : (En cours)**

- Mandater les ingénieurs de la MRC pour une étude de possibilités pour le réseau d'égout et aqueduc dans cette zone.
- Travaille avec le promoteur pour l'accompagner dans son projet.

**2. Développement du secteur Massif :**

- 2 rencontres ont eu lieu avec le conseil de Saint-Philémon pour le développement de la rue la Vallée et la rue des Cimes. (Réalisé)
- Rencontre citoyenne pour connaître les opinions des actuels propriétaires sur le prolongement du réseau d'égout et aqueduc. (Réalisé)
- Rencontre avec plusieurs promoteurs, dont la station de ski. (Réalisé).
- Projet d'une entente promoteur pour le prolongement des services de la rue de la Vallée. (En cours)

Municipalité de
N.-D.-Aux.-de-Buckland
*Une montagne de paysages!*

# Recherche de 20 RÉSIDENCES VOLONTAIRES pour l'installation de compteurs d'eau potable



Chères citoyennes, chers citoyens,

Dans le cadre de la **Stratégie québécoise d'économie d'eau potable**, la Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland doit procéder à l'installation de compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions de son territoire, ainsi que dans 20 résidences privées, à des fins statistiques.

**Nous sommes à la recherche de 20 résidences volontaires** incluant les immeubles à vocation multi résidentielle (blocs appartements) qui accepteraient de participer à cette initiative.

## Nous tenons à vous rassurer :

- Les résidents participants n'auront aucun frais à débourser.
- Les coûts liés à l'installation, à l'entretien et au suivi des compteurs d'eau seront entièrement assumés par la Municipalité.
- Cette participation n'aura aucun impact sur votre compte de taxes municipales pour la portion résidentielle.

Les données recueillies permettront à la Municipalité de mieux connaître la consommation d'eau potable sur son territoire et de contribuer aux objectifs provinciaux visant la conservation de cette ressource essentielle.

**Votre collaboration est importante pour nous aider à atteindre ces objectifs collectifs.**
La Municipalité doit obligatoirement installer ces 20 compteurs d'eau.

Si nous n'obtenons pas suffisamment de volontaires, nous devrons procéder à une sélection aléatoire d'immeubles résidentiels situés dans le secteur du village (raccordé au réseau d'aqueduc).

## Vous souhaitez participer ?

Nous vous invitons à communiquer avec nous afin de manifester votre intérêt par :

**418-789-3119 # 201** ou par courriel au : **info@buckland.qc.ca**

Nous vous remercions sincèrement de votre collaboration et de votre engagement envers une gestion responsable de l'eau potable.

Maxime Lacroix
Directeur général et greffier-trésorier

## CONCERT DE NOËL

Le Choeur de Bellechasse
La voix de nos villages

Dimanche 29 novembre 2026 à 14h  Église de Saint-Anselme

« Un Concert de Noël qui vous promet de belles surprises ! »

Billets – 30$ / personne, en vente dès maintenant

- disponibles près de chez-vous,
- réservés à l'avance : norbla45@telus.net , 418 655 8702

INFORMATIONS et RÉSERVATIONS : 418 655 8702
ou sur le site www.shbellechasse.com

Les profits de ce concert sont au bénéfice de la Société historique de Bellechasse qui œuvre bénévolement à la promotion de l'histoire et du patrimoine de Bellechasse. Le Centre d'archives de Bellechasse a pour mission de préserver et de mettre en valeur le patrimoine documentaire privé associé au territoire de la MRC de Bellechasse.




## SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RIBS

Lieu : Salle du Conseil à 19h30

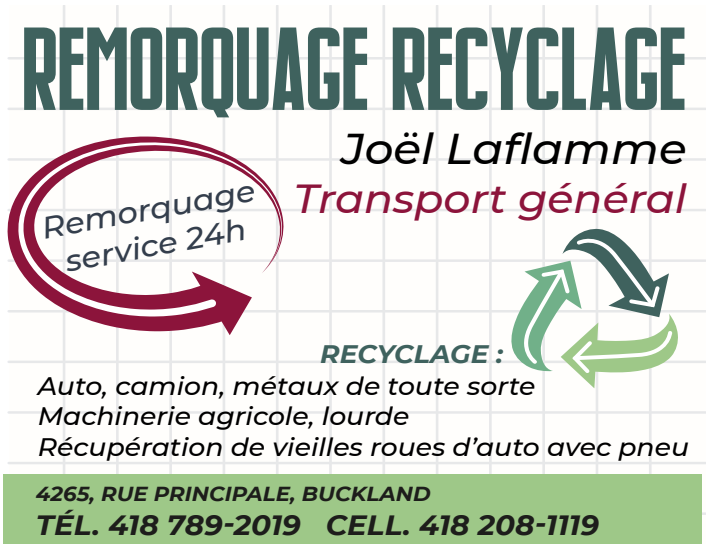
Prochaines séances :

11 novembre 2026
9 décembre 2026









## PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL MUNICIPAL

Vous souhaitez faire connaître votre entreprise? C'est le moment de réserver votre espace publicitaire dans notre journal municipal! Profitez d'une belle visibilité auprès des citoyens de notre communauté et faites découvrir vos produits et services localement. Réservez votre espace dès maintenant!

### Journal local – Frais de publicité

| FORMAT | PRIX MENSUEL | PRIX ANNUEL |
|---|---|---|
| Format carte d'affaires | 25$ | 250$ |
| ¼ page | 50$ | 500$ |
| ½ page | 100$ | 1000$ |
| Page entière | 150$ | 1500$ |

**États comparatifs des revenus et des dépenses de l'année 2026**

| | Cumulatif au 31 août | | *Budget* | *Cumulatif* | *Prévision fin* |
|---|---|---|---|---|---|
| | ***2025*** | ***2026*** | ***2026*** | ***vs budget*** | ***d'année*** |
| ***Revenus*** | | | | | |
| Taxes et tarifs | 1 841 259,40 $ | 1 859 026,80 $ | 1 845 075 $ | 101% | 1 859 027 $ |
| Paiements tenant lieu de taxes | 679,34 $ | 17 351,71 $ | 17 051 $ | 102% | 17 352 $ |
| Services rendus | 29 730,28 $ | 26 870,22 $ | 10 078 $ | 267% | 26 870 $ |
| Imposition de droits | 21 952,60 $ | 36 793,19 $ | 24 800 $ | 148% | 36 793 $ |
| Intérêts, amendes et pénalités | 5 048,27 $ | 8 407,37 $ | 5 000 $ | 168% | 8 407 $ |
| Autres revenus | 46 225,47 $ | 57 096,99 $ | 37 000 $ | 154% | 57 097 $ |
| Transferts gouvernementaux | 106 951,93 $ | 227 046,70 $ | 251 188 $ | 90% | 252 165 $ |
| Appropriation du surplus | - $ | - $ | 148 500 $ | 0% | 148 500 $ |
| ***Total des revenus*** | ***2 051 847,29 $*** | ***2 232 592,98 $*** | ***2 338 692 $*** | ***95%*** | ***2 406 211 $*** |
| ***Dépenses*** | | | | | |
| Administration générale (conseil, administration) | 258 415,47 $ | 353 344,47 $ | 465 453 $ | 76% | 460 744 $ |
| Sécurité publique (police, incendie) | 165 626,01 $ | 181 810,28 $ | 230 486 $ | 79% | 235 992 $ |
| Transport (voirie, déneigement, collectif) | 415 211,94 $ | 541 195,75 $ | 689 892 $ | 78% | 723 377 $ |
| Hygiène du milieu (aqueduc, égout, déchets) | 242 041,58 $ | 294 424,97 $ | 372 261 $ | 79% | 339 609 $ |
| Santé et bien-être (OMH) | 1 174,00 $ | - $ | 2 000 $ | 0% | 2 000 $ |
| Aménagement, urbanisme et développement | 34 528,38 $ | 94 916,08 $ | 100 805 $ | 94% | 93 325 $ |
| Loisirs et culture | 43 975,74 $ | 56 405,23 $ | 103 320 $ | 55% | 89 444 $ |
| Frais de financement | 19 249,16 $ | 33 855,68 $ | 48 887 $ | 69% | 63 009 $ |
| Conciliation à des fins fiscales et immobilisation | 290 000,88 $ | 224 375,68 $ | 325 588 $ | 69% | 341 874 $ |
| ***Total des dépenses*** | ***1 470 223,16 $*** | ***1 780 328,14 $*** | ***2 338 692 $*** | ***76%*** | ***2 349 373 $*** |
| ***Surplus ou déficit*** | ***581 624,13 $*** | ***452 264,84 $*** | ***- $*** | | ***56 838 $*** |

*Préparé le 2026-09-30 par Maxime Lacroix, DG et greff-très

*Prendre note que certaines transactions ne sont pas reçues au même moment d'une année à l'autre

# AVIS DE CONVOCATION

## Assemblée générale annuelle

**18 ans de solidarité**

**ÉPICERIE-BOUCHERIE DE BUCKLAND**

**« MARCHÉ DE LA PLACE »**

Date ➲ Lundi 30 novembre 2026

Heure ➲ 19h00

Lieu ➲ Centre Simone-Laflamme

♥ *En espérant vous voir nombreux* ♥

# On s'amuse un peu!!!

- Le saviez-vous ? Le 13 août est la journée internationale des gauchers.
- Le cerveau humain consomme 20% de l'oxygène utilisé par le corps.
- En Thaïlande, vous devez payer une forte amende si vous jetez par terre la gomme que vous mâchez.
- Le comble pour un électricien ? Avoir des ampoules aux pieds.
- Les insectes ont 6 pattes. Les araignées en ont 8. Ce ne sont pas des insectes.
- La Terre et la planète Mars sont des planètes telluriques (rocheuses). Les autres planètes sont gazeuses.
- Le plus long coma connu a duré 42 ans. Un certain Edwards O'Barn en fut la victime.
- Gueule de bois. On trouve l'origine de cette expression au 18ème siècle, pour décrire l'état de la bouche sèche comme du bois, à cause de la déshydratation causée par l'abus d'alcool.
- Il faut 49 litres d'eau pour produire 3 litres d'essence.
- Les soldats romains portaient des sandales avec des crampons pour éviter de glisser et tomber sur les voies romaines en pierres.
- C'est un épicier qui a eu l'idée du panier d'épicerie. Il espérait que son invention inciterait ses clients à acheter plus de produits.
- C'est en 1891 qu'on retrouve la première voiture électrique.
- À une certaine époque, on croyait que les bosses du crâne humain pouvaient révéler la personnalité de quelqu'un. Toute une théorie venait appuyer cette croyance.
- Vous avez des problèmes de dysmorphophobie ? C'est la peur d'être laid.
- Chez IKEA, les armoires portent des noms norvégiens, les tapis, des noms danois, et les chaises, des noms finlandais.
- À Farges, aux États-Unis, la loi interdit aux dames de danser avec un chapeau.
- Seulement deux pays ont des drapeaux de forme carrée. Le Vatican et la Suisse.
- « On perd ses amis si on les voit trop, ou pas assez.» (Dicton écossais)

Claude Gignac

# Organismes municipaux



## PAROISSE DE SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS-EN-BELLECHASSE
## COMMUNAUTÉ NOTRE-DAME-AUXILIATRICE-DE-BUCKLAND

Chers paroissiennes et paroissiens,

**Horaire des messes les dimanches à 9 h 30 :**

Commémoration des défunts 8 et 22 novembre

Célébration de la Parole les dimanches à 9 h 30 :
1er, 15 et 29 novembre

Vous pouvez aussi vérifier avec le feuillet paroissial, à l'épicerie ou à l'église qui est publié aux 2 semaines.

La messe du dimanche dès 10 h à Radio-Canada ou sur le site internet: m-b-e.org.

Si vous avez du temps à nous donner, et que vous voulez faire partie de notre équipe de bénévoles, appelez-nous au 418-789-2002 (répondeur), nous avons toujours besoin d'un coup de main. Merci !

**Bureau ouvert les MARDIS de 10 H À 13 H 30.**
Pour prendre rendez-vous : 418-789-2002

**URGENCE SEULEMENT : 581-909-2241**

**Les Jardins du Souvenir de Bellechasse**

Mme Ginette Bilodeau au : 418-642-2116

Courriel : fabriquestmalachie@globetrotter.net

**Un immense MERCI à nos 26 bénévoles**
Nous souhaitons exprimer notre plus sincère reconnaissance à tous les bénévoles qui, par leur temps, leur énergie et leur générosité, contribuent à faire vivre notre communauté et à préserver notre belle église.

Un merci tout particulier à M. Denis Métivier, qui a pris l'initiative de rassembler les bénévoles et de coordonner leur participation à la réfection des fenêtres de l'église.

Grâce à son implication et à celle de toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leurs compétences, ce beau projet a pu prendre forme. Chaque geste compte, chaque heure donnée fait une différence.

À vous toutes et tous, nous disons du fond du cœur : MERCI !

Votre générosité et votre engagement sont précieux pour notre communauté et pour la préservation de notre patrimoine.

Avec toute notre reconnaissance,

L'équipe CCOL : Diane Pelchat, Normand Nolet, Jules Noël

Monique Carrier, marguillière



Rassembleurs de nature
418 885-4421 ou sans frais 1877 885-4423
Caisse Desjardins de Bellechasse
desjardins.com/caisse-bellechasse
Desjardins
Caisse de Bellechasse

PLOMBERIE CHAUFFAGE
PATRICE DEMERS INC.
SERVICE - CHAUFFAGE RADIANT
POMPE - PUITS ARTÉSIEN
(418) 883 6533 (418) 642 5755
CMMTQ RBQ: 5704-1141-01

Sabrina Blouin-Baillargeon
et Nicholas Beaudoin
Pharmaciens propriétaires
Affiliés à: familiprix
GRATUITE LIVRAISON GRATUITE
106, route Métivier
Saint-Damien-de-Buckland
Québec (Québec) G0R 2Y0
T : 418 789-2446
F : 418 789-2847
s7238proprio@familiprix.ca
Heures d'ouverture
Lundi au mercredi : 9h à 18h
Jeudi : 9h à 20h • Vendredi : 9h à 18h
Samedi : 9h à 15h
Suivez-nous sur :
Familiprix St-Damien
familiprix.com

# À PORTÉE DE MAINS dans Bellechasse

Le **Bottin des ressources** de Bellechasse, un outil essentiel vous permettant de trouver les services dont vous avez besoin!

Scannez le code QR pour le consulter !

TASB Table Action Solidarité Bellechasse

CDC Bellechasse

cdcbellechasse.ca

418-883-1587

## Connaissez-vous le Service aux entreprises du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Service aux entreprises
DE LA CÔTE-DU-SUD

- Formations sur mesure selon les besoins de votre entreprise
- Formation continue
- Francisation en entreprise
- Attestations de formation, AEP et DEP
- Reconnaissance des acquis des travailleurs - RAC
- Et plus encore!

SARCA FGA FP SAE

Service aux entreprises

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud Québec

Le SAE offre des services de formation conçus pour soutenir le développement des compétences de la main-d'œuvre et améliorer la performance de votre organisation.

Peu importe votre secteur d'activité, nous offrons des solutions adaptées à vos besoins, personnalisées et efficaces.

**Que ce soit pour rehausser les compétences de votre équipe ou favoriser le développement professionnel de vos employés, nos services sont là pour vous accompagner!**

Contactez-nous dès aujourd'hui pour bâtir une offre de formation qui répond à vos objectifs!
**418 248-1001 poste 8490**
**sae.csscotesud.gouv.qc.ca**

# Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

## Fermeture pour l'hiver de la Cycloroute de Bellechasse : un rappel de sécurité à l'heure de la saison de chasse



L'un des principaux attraits de la Cycloroute de Bellechasse réside dans sa proximité avec les secteurs forestiers qu'elle traverse sur plusieurs kilomètres. Cette proximité avec la nature permet aux cyclistes de profiter pleinement des magnifiques paysages de Bellechasse, mais elle exige également une vigilance particulière à l'automne. Avec le début de la saison de la chasse, la MRC demande à la population de respecter la **fermeture officielle de la piste qui était le 15 octobre dernier** afin d'assurer la sécurité de tous.

La MRC rappelle également que les véhicules automobiles, les motocyclettes, les véhicules tout-terrain (VTT) et les autres véhicules motorisés ne sont pas autorisés sur la piste cyclable. Certaines sections seront toutefois utilisées par les clubs de motoneige durant la saison hivernale, conformément aux ententes en vigueur.




## Au changement d'heure, on vérifie les avertisseurs!



Dans la nuit de samedi 31 octobre au dimanche 1er novembre, on recule d'une heure. Profitez-en pour vérifier vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone! Pensez à changer les piles et à contrôler la date de fabrication: la durée de vie de ces appareils est de 10 ans. Assurez votre sécurité et celle de vos proches!

## Dernier rappel - projet pilote de collecte des plastiques de balle ronde

Avis aux agriculteurs et agricultrices de Bellechasse! Profitez des derniers jours du projet pilote de collecte des plastiques agricoles dans les écocentres des municipalités participantes!
**Jusqu'au 31 octobre 2026 :**
**- Sainte-Claire**
**- Saint-Lazare-de-Bellechasse**
**- Saint-Léon-de-Standon**

VRAIE DE NATURE

Le roman-photo

# Voir plus loin

## Chapitre 3

Vendredi matin, 7 h 30, dans une entreprise de Saint-Anselme…










Dans Bellechasse,
**plus de 30**
entreprises dirigées par des personnes issues de l'immigration contribuent au développement de notre territoire.

Merci à Maria Teresa Guarra et Richard Levesque de l'entreprise Lumpia D'Or pour leur participation à ce chapitre.

Présenté par MRC de Bellechasse

Avec la participation financière de : Québec

À suivre…

Conception : Niveau 5

PROVINCE DE QUÉBEC.
MRC DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
NOTRE-DAME-AUXILIATRICE-DE-BUCKLAND

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, tenue le **8 septembre 2026,** 20 h 00, au Centre Simone-Laflamme, sis au 4344, rue Principale, Buckland ;

Sont présents, les conseillers :

Siège #1 — Jean-Marc Carrier Siège #2 — René Cossette

Siège #3 — André Morissette

Est absent : Siège #4 — Jean Audet

Formant quorum sous la présidence du maire Francis Labrecque.

La personne qui préside la séance, soit Francis Labrecque, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

Maxime Lacroix, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare ouverte la séance ordinaire et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE Jean-Marc Carrier
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance ouvre à 20 h 00.

**Adoptée.**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
   3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2026
4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
   4.1 Approbation des comptes à payer
   4.2 Annulation de la résolution 2026-06-18
   4.3 Demande d'approbation de formations
   4.4 Transmission d'un avis juridique à la MRC de Bellechasse
5. LÉGISLATION
   5.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no 10-2026 sur la gestion contractuelle, sur la délégation à certains fonctionnaires et sur le contrôle et le suivi budgétaire
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
7. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE
8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
10. LOISIRS ET CULTURE
11. COMMUNICATIONS DIVERSES
    11.1 Rapport des employés
    11.2 Demande de remplacement des stores des fenêtres au local des Fermières
    11.3 Demande de commandite – location du Centre Simone-Laflamme
    11.4 Remerciements de la part des bénévoles de la réfection des fenêtres de l'église
    11.5 Invitation au concert de Noël de la Société historique de Bellechasse
    11.6 Invitation au 31e Souper Bénéfice de Saint-Nérée
    11.7 Demande de gratuité du Centre Simone-Laflamme pour les activités de pickleball
12. VARIA
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE André Morissette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adoptée.**

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2026**

Jean-Marc Carrier, conseiller, mentionne qu'il est en conflit d'intérêts sur la question du point 4.3 Dossier Rodrigue et al. c. Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland – Offre de règlement hors cour, en conformité avec l'article 361 de la LERM.

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 août 2026 a été lu et révisé par tous les membres du conseil avant la séance ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil se sont estimés satisfaits dudit procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 août 2026 tel que présenté.

**Adoptée.**

**4. ADMINISTRATION**

**4.1 Approbation des comptes à payer**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et greffier-trésorier a présenté aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier ;

CONSIDÉRANT QUE ces dépenses sont autorisées en vertu du règlement numéro 04-2024, comprenant les dépenses faites par délégation par les employés municipaux, conformément à 961,1 du Code municipal.

EN CONSÉQUENCE
SUR UNE PROPOSITION DE André Morissette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil approuve le rapport des dépenses au 2 septembre 2026, totalisant 242 757,71 $ ;

QUE ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal.

**Adoptée.**

**4.2 Annulation de la résolution 2026-06-18**

CONSIDÉRANT la résolution 2026-06-18 ;

CONSIDÉRANT QUE les employés municipaux disposent du temps et des compétences pour effectuer les travaux requis au Chalet des sports.

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE André Morissette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal annule la résolution 2026-06-18 et mandate l'équipe des travaux publics afin d'effectuer les réparations au Chalet des sports avant la période d'activités hivernales.

**Adoptée.**

**4.3 Demande d'approbation de formations**

CONSIDÉRANT la demande de certains employés pour des formations pertinentes à leurs tâches ;

CONSIDÉRANT QUE ces formations sont données à proximité dans un établissement scolaire reconnu.

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise Elizabeth Fournier et Benoît Laflamme à suivre une formation à distance sur l'utilisation d'Outlook et Elizabeth Fournier à suivre une formation à distance sur les nouveautés en santé et sécurité au travail. Les frais de formation seront assumés par la Municipalité, en conformité avec le contrat de travail des employés.

**Adoptée.**

**4.4 Transmission d'un avis juridique à la MRC de Bellechasse**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu un avis juridique de son conseiller en éthique concernant des questions relatives au Lac Crève-Faim en janvier 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE cet avis juridique serait pertinent à transmettre aux instances de la MRC de Bellechasse qui traiteront le dossier de Rodrigue et al. C. Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland.

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE André Morissette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et greffier-trésorier transmettre l'avis juridique produit le 21 janvier 2026 concernant les enjeux et situations entourant le Lac Crève-Faim aux instances de la MRC de Bellechasse qui traiteront le dossier de Rodrigue et al. C. Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland.

**Adoptée.**

## 5. LÉGISLATION

**5.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no 10-2026 sur la gestion contractuelle, sur la délégation à certains fonctionnaires et sur le contrôle et le suivi budgétaire**

AVIS DE MOTION est donné par Jean-Marc Carrier, conseiller, qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente, le règlement no. 10-2026 sur la gestion contractuelle, sur la délégation à certains fonctionnaires et sur le contrôle et le suivi budgétaire.

Le projet de règlement no. 10-2026 sur la gestion contractuelle, sur la délégation à certains fonctionnaires et sur le contrôle et le suivi budgétaire est déposé séance tenante avec dispense de lecture.

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

(Aucun point)

## 7. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

(Aucun point)

## 8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

(Aucun point)

## 9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

(Aucun point)

## 10. LOISIRS ET CULTURE

(Aucun point)

## 11. COMMUNICATIONS DIVERSES

**11.1 Rapport des employés**

Le directeur général fait un rapport des projets en cours à la Municipalité.

**11.2 Demande de remplacement des stores des fenêtres au local des Fermières**

Le directeur général dépose la communication au conseil municipal qui en prend connaissance.

**11.3 Demande de commandite – location du Centre Simone-Laflamme**

CONSIDÉRANT QUE le Cercle des Fermières de Buckland organise un tournoi de Joffre le 7 novembre 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE ce tournoi est offert à l'ensemble de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE cette activité favorise la vie communautaire dans la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE Jean-Marc Carrier
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal offre la location de la grande salle du Centre Simone-Laflamme pour le 7 novembre 2026. Les frais de ménage seront assumés par le Cercle des Fermières de Buckland.

**Adoptée.**

**11.4 Remerciements de la part des bénévoles de la réfection des fenêtres de l'église**

Le directeur général dépose la communication au conseil municipal qui en prend connaissance.

**11.5 Invitation au concert de Noël de la Société historique de Bellechasse**

Le directeur général dépose la communication au conseil municipal qui en prend connaissance.

**11.6 Invitation au 31e Souper Bénéfice de Saint-Nérée**

Le directeur général dépose la communication au conseil municipal qui en prend connaissance.

**11.7 Demande de gratuité du Centre Simone-Laflamme pour les activités de pickleball**

CONSIDÉRANT la lettre adressée au conseil municipal par Réjean Nolet pour le groupe de pickleball ;

CONSIDÉRANT l'offre pour les activités sportives dans les municipalités avoisinantes ;

CONSIDÉRANT QUE les activités regroupent environ 8 à 10 personnes par session de 10 semaines consécutives à l'automne, à l'hiver et jusqu'au mois de mai dans le Centre Simone-Laflamme ;

CONSIDÉRANT les sommes investies pour la pratique de ce sport à la Municipalité depuis 2 ans.

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE André Morissette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal ne donnera pas de suite à cette demande.

**Adoptée.**

**12. VARIA**
(Aucun point)

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**
Les 5 citoyens présents posent des questions de 20h15 à 20h29.

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE Jean-Marc Carrier
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance ordinaire soit levée à 20h29.

**Adoptée.**

---

PROVINCE DE QUÉBEC.
MRC DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
NOTRE-DAME-AUXILIATRICE-DE-BUCKLAND

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, tenue le **21 septembre 2026,** 20 h 05, au Centre Simone-Laflamme, sis au 4344, rue Principale, Buckland ;

Sont présents, les conseillers :

| | |
|---|---|
| Siège #1 – Jean-Marc Carrier | Siège #2 – René Cossette |
| Siège #3 – André Morissette | Siège #4 – Jean Audet |

Formant quorum sous la présidence du maire Francis Labrecque.

Les membres déclarent avoir reçu un avis de convocation par courriel du directeur général et greffier-trésorier et renoncent au délai de convocation, en conformité avec l'article 157 du Code municipal du Québec.

La personne qui préside la séance, soit Francis Labrecque, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

Maxime Lacroix, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
Le maire déclare ouverte la séance extraordinaire.

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance ouvre à 20 h 49.

**Adoptée.**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. Consultation publique du 21 septembre 2026 pour les règlements no. 07-2026, 08-2026 et 09-2026
4. Adoption du 2e projet de Règlement no 07-2026 modifiant le règlement de zonage no 06-2021
5. Adoption du Règlement no 08-2026 modifiant le règlement de permis et certificats no 09-2021
6. Adoption du Règlement no 09-2026 modifiant le règlement de construction no 07-2021
7. Adoption du Règlement no 10-2026 sur la gestion contractuelle, sur la délégation à certains fonctionnaires et sur le contrôle et le suivi budgétaire
8. PIIA – 122 rue de la Vallée
9. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE Jean-Marc Carrier
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.

**Adoptée.**

**3. Consultation publique du 21 septembre 2026 pour les règlements no. 07-2026, 08-2026 et 09-2026**
Le directeur général et greffier-trésorier informe le conseil municipal que la consultation publique du 21 septembre 2026 pour les règlements no. 07-2026, 08-2026 et 09-2026 s'est déroulée telle qu'annoncé et qu'aucun citoyen n'était présent.

**4. Adoption du 2e projet de Règlement no 07-2026 modifiant le règlement de zonage no 06-2021**
CONSIDÉRANT QUE des imprécisions ont été remarquées dans le cadre de l'application des différents règlements d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE des modifications aux dispositions relatives à des sujets divers des règlements d'urbanisme doivent être apportées afin d'améliorer leur application et de minimiser les interprétations possibles ;

CONSIDÉRANT QUE des modifications doivent être apportées afin d'améliorer l'efficacité de l'application des règlements d'urbanisme ;

CONDISÉRANT QUE l'abattage d'arbres est encadré afin de préserver la canopée sur le territoire de la municipalité ;

CONDISÉRANT QUE des modifications aux dispositions relatives à l'abattage d'arbres du règlement sur les permis et certificats et du règlement de zonage doivent être apportées afin d'améliorer leur application et de minimiser les interprétations possibles.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire accorder des demandes citoyennes concernant certains types de bâtiments pour des utilisations et des zones précises dans la Municipalité, ainsi que d'uniformiser le développement des résidences sur son territoire.

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal adopte le 2e projet de Règlement no 07-2026 modifiant le règlement de zonage no 06-2021 tel que présenté, comme s'il était ci au long reproduit.

**Adoptée.**

**5. Adoption du Règlement no 08-2026 modifiant le règlement de permis et certificats no 09-2021**

CONSIDÉRANT QU'il y a une volonté d'uniformiser la durée de validité de certains permis et certificats d'autorisation avec les autres municipalités de la MRC de Bellechasse ;

CONSIDÉRANT QUE la durée actuelle de certains permis et certificats d'autorisation peut être difficile à respecter et que cela entraîne de nombreux renouvellements de permis et certificats pour que les citoyens puissent finaliser leurs travaux ;

CONSIDÉRANT QUE cela permettrait d'alléger le processus administratif entourant l'émission des permis et certificats d'autorisation ;

CONDISÉRANT QUE l'abattage d'arbres est encadré afin de préserver la canopée sur le territoire de la municipalité ;

CONDISÉRANT QUE des modifications aux dispositions relatives à l'abattage d'arbres du règlement sur les permis et certificats et du règlement de zonage doivent être apportées afin d'améliorer leur application et de minimiser les interprétations possibles.

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE André Morissette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal adopte le Règlement no 08-2026 modifiant le règlement de permis et certificats no 09-2021 tel que présenté, comme s'il était ci au long reproduit.

**Adoptée.**

**6. Adoption du Règlement no 09-2026 modifiant le règlement de construction no 07-2021**

CONSIDÉRANT QUE la correction d'une mesure est nécessaire pour obtenir une valeur conforme avec celle du code national du bâtiment ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'apporter une précision pour enlever toute ambiguïté quant aux types de tôle pouvant être utilisée pour les toitures de bâtiment.

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal adopte le Règlement no 09-2026 modifiant le règlement de construction no 07-2021 tel que présenté, comme s'il était ci au long reproduit.

**Adoptée.**

**7. Adoption du Règlement no 10-2026 sur la gestion contractuelle, sur la délégation à certains fonctionnaires et sur le contrôle et le suivi budgétaire**

ATTENDU QUE le conseil souhaite regrouper dans un même règlement l'ensemble des dispositions relatives à la gestion contractuelle, à la délégation à certains fonctionnaires et aux règles de contrôle et de suivi budgétaires ;

ATTENDU QUE l'article 8 de la Loi sur les contrats des organismes publics, RLRQ c. C-65.01 (ci-après la « LCOM ») oblige les municipalités à adopter un règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite, comme le lui permet l'article 9 de la LCOM de prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 $, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM ;

ATTENDU qu'en conséquence, les articles 30 et 80 de la LCOM ne s'appliquent plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement ;

ATTENDU QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 8 septembre 2026 ;

ATTENDU QUE le maire mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 $, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM, ce seuil étant, depuis le 1er janvier 2026, de 139 000 $, lequel seuil est ajusté selon l'inflation ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE René Cossette
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal adopte le Règlement no 10-2026 sur la gestion contractuelle, sur la délégation à certains fonctionnaires et sur le contrôle et le suivi budgétaire tel que présenté, comme s'il était ci au long reproduit.

**Adoptée.**

**8. PIIA – 122 rue de la Vallée**

CONSIDÉRANT les documents fournis avec la demande de permis de construction par le propriétaire du terrain ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment proposé répond aux exigences du PIIA secteur Massif du Sud en frais de couleur, revêtement, toiture et implantation ;

CONSIDÉRANT QUE le relief du terrain présente des pentes de plus de 30 % ;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement proposé du terrain comporte des paliers et que des murs de soutènement sont présentés par le demandeur ;

CONSIDÉRANT QUE la demande présente des éléments de soutènement en béton, malgré les commentaires écrits de l'inspecteur en urbanisme au dossier informant le demandeur que ces éléments sont interdits dans le PIIA de la municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 13 du PIIA stipule : « L'aménagement du terrain devra être harmonisé avec l'environnement naturel en minimisant l'impact des murs de soutènement imposants. L'emploi de pierres pour le mur de soutènement devra être privilégié. L'emploi « d'interbloc », de béton ou de blocs de béton ainsi que l'asphalte est interdit » ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif en urbanisme recommande l'approbation du projet conditionnellement au remplacement des éléments de soutènements en blocs de béton par de la pierre.

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE Jean-Marc Carrier
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal accorde la demande de PIIA à condition que le demandeur change les éléments de soutènement en blocs de béton pour utiliser de la pierre. Il devra fournir à l'inspecteur un plan final incluant les élévations et les modifications et les mesures des murs de soutènement. Le reste du projet présenté respecte le PIIA concernant l'utilisation des

matériaux, des couleurs et de l'apparence du bâtiment, ainsi que pour les murets en gabion.

**Adoptée.**

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun citoyen présent.

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

EN CONSÉQUENCE,
SUR UNE PROPOSITION DE Jean Audet
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance extraordinaire soit levée à 21 h 14.

**Adoptée.**



# NOVEMBRE 2026

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1<br>Retour à l'heure d'hiver | 2<br>Mouv'Action 13h<br>Séance du conseil 20h | 3<br>Pickleball 18h30 | 4<br>Réunion FADOQ 9h30 | 5<br>Parcours Alpha 18h15 | 6 | 7<br>Tournoi de Joffre Cercle des Fermières 10h - Centre Simone-Laflamme |
| 8 | 9<br>Mouv'Action 13h | 10<br>Pickleball 18h30<br>C de C | 11<br>RIBS 19h30<br>Jour du souvenir | 12<br>Parcours Alpha 18h15 | 13 | 14 |
| 15 | 16<br>Mouv'Action 13h | 17<br>Pickleball 18h30 | 18 | 19<br>Dernier Parcours Alpha 18h15 | 20 | 21<br>Souper FADOQ |
| 22 | 23<br>Mouv'Action 13h | 24<br>Pickleball 18h30 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30<br>Mouv'Action 13h | | | | | |



PROCHAINES SÉANCES : lundi 2 novembre et lundi 7 décembre

Bac vert : 6 et 20 novembre  Bac bleu : 13 et 27 novembre

Ramassage des déchets et du recyclage : Tous les **VENDREDIS**. Votre BAC n'est pas récupéré laissez-le au bord du chemin.
Consulter le site de la MRC de Bellechasse pour tous les détails au : www.bellechasse.ca

## Les séances du Conseil

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent le premier lundi de chaque mois à 20h au Centre Simone-Laflamme, situé au 4344, rue Principale. Le public est admis et dispose d'une période de questions. L'ordre du jour est disponible sur place.

## Bureau municipal

Heure d'ouverture du bureau municipal
Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Vendredi fermé au public

## Employés municipaux

- Maxime Lacroix, Directeur général
- Maryse Corriveau, Adjointe à la comptabilité
- Elizabeth Fournier, Adjointe administrative
- Benoît Laflamme, Responsable des travaux publics
- Vincent Laflamme, Employé aux travaux publics
- Claude Lacerte, Préposé à l'entretien ménager

## Membres du Conseil

Francis Labrecque, Maire

Jean-Marc Carrier, Conseiller #1
André Morissette, Conseiller #3

René Cossette, Conseiller #2
Jean Audet, Conseiller #4

## Biblio municipale

Tous les mardis de 18h00 à 19h30

## Écocentre

Fermé pour l'hiver

## Boîte téléphonique

Maxime Lacroix, Directeur général
418-789-3119, poste 203

Elizabeth Fournier, Adjointe administrative
418-789-3119, poste 201

Maryse Corriveau, Adjointe à la comptabilité
418-789-3119 poste 202

École du Bon-Vent
Nancy Bilodeau, Directrice
418-789-2091

Fabrique de Buckland, Danielle Brochu
418-789-2002
Bureau ouvert les mardis de 10h à 13h 30

OMH, Daniel Guillemette, Directeur général
418-248-9141, poste 105

Lac Crève-Faim : pour toutes urgences concernant le déversoir adressez-vous au 418-789-3119 poste 203.

Urbanisme – Demande de permis et questions
Par téléphone : 418-883-3347 poste 4
Par courriel : inspection@mrcbellechasse.qc.ca
Formulaire en ligne :
www.buckland.qc.ca/pages/demande-de-permis

Service de Premiers Répondants
Responsable : Benoît Gignac
Tél. : 438-503-9569
Courriel : benji_gignac@hotmail.com

Responsable adjoint :
Mikaël Naintré
Tél. : 581-998-3136
Courriel : mikaelnaintre@gmail.com

Bris d'aqueduc, égouts ou voirie
(même la fin de semaine)
418-789-3119 # 203